



AMICALE DES MOTOS GNOME & RHONE

(Association gérée par la loi de 1901)

Affiliation à la FFVE n° 227-92

SNECMA - BP 81 - 91003 EVRY Cedex

☎: (16 - 1) 69 87 90 55
(le matin seulement)

Info-Amicale - n° 4 - décembre 1994

SOMMAIRE

- Le mot du Président 1
- Organisation de l'AMGR
 - Compte-rendu de l'Assemblée générale 2
 - Convention avec l'A.A.M. SNECMA 3
 - Appel à cotisation 1995 6
- 2 - Refabrication des pièces détachées 7
- 5 - Calendrier d'activité
 - Prévisions 1995 8
- 6 - Informations et Communications
 - Epoqu' Auto à Lyon et Rétromarché à Vincennes 8
 - Le mystère de la Junior 10
 - Petites annonces 11
- 7 - Projets hors association
 - Avancement des travaux « side-car » 13



Nous voici donc déjà au terme de cette année 1994 avec la parution de notre quatrième *Info-Amicale*. Le pari est tenu : votre journal vous a apporté des nouvelles de la santé de l'Association et de la vie de nos projets. De ceux qui sont réalisés et de ceux qui doivent bientôt aboutir. Nous avons le sentiment d'avoir rempli notre contrat à la mesure de l'enthousiasme et du courage que nous y avons apporté. Nous allons persévérer pour continuer à parcourir ce chemin en 1995.

Notre Assemblée générale de septembre a été l'occasion de donner une nouvelle impulsion à notre Association par l'établissement d'une convention avec les Amis du Musée SNECMA qui ont, comme nous, la charge de mettre en valeur le patrimoine motos et aéronautique qui regroupe toute l'histoire de Gnome & Rhône.

C'est un pas supplémentaire qui sera concrétisé dès 1995 par une large participation de cette Association avec l'Amicale au stand Rétromobile de février. D'autres étapes continueront à prouver cette indispensable amitié qui doit tous nous animer dans un monde de plus en plus difficile à vivre.

En ce qui concerne la restauration des machines, 1994 nous a vu développer de bonnes relations avec plusieurs entreprises, tant anciennes que nouvelles. Ainsi, avons-nous le sentiment d'avoir réussi à renforcer notre crédibilité auprès de nos adhérents. Nous préparons pour le prochain *Info-Amicale* qui sortira en 1995 un bilan global d'activité, rubrique par rubrique.

Février, vous le savez, c'est Rétromobile. En janvier, nous vous dévoilerons le programme que nous avons élaboré pour cette manifestation. Nous vous proposerons des billets à prix réduit mais nous viendrons aussi solliciter votre aide pour tenir quelques permanences tout au long de ces dix jours, agréables, certes, mais aussi très fatigants.

Nous sommes actuellement en train de boucler notre programme 95. Il ne nous manque plus que quelques réponses pour certifier les dates retenues. Tout sera définitif en janvier et vous en serez informé.

Nous terminons cette année 94 avec un sentiment de grande satisfaction provenant en grande partie du large concours de chacun dans un excellent esprit de coopération et de travail. Il reste encore un long chemin à parcourir et de nombreuses étapes à franchir si on considère la liste des travaux à accomplir.

Pour terminer, je vous souhaite personnellement et au nom des membres du Bureau, une très bonne fin d'année. Que cette période de fêtes familiales vous réunisse dans la joie et le bonheur ! Dès janvier, nous nous retrouverons pour préparer ensemble la mise en route de 1995 dans une bonne perspective.

En attendant de vous les présenter au moment précis de janvier comme le veut la tradition, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 95 et de bonne santé pour tous.

Bernard Prunet, Président de l'A.M.G.R.

Compte-rendu de l'Assemblée générale de septembre

C'est dans une ambiance très amicale que s'est tenue, le 24 septembre, au musée SNECMA, l'Assemblée générale de l'A.M.G.R. Nous y étions entourés d'une trentaine de motos anciennes, de quelques voitures du passé, dont une splendide Voisin et, naturellement, de matériels aéronautiques depuis les anciens jusqu'aux plus récents.

Avant d'ouvrir la séance, le secrétaire nous informe que l'effectif actuel de l'Amicale, compte tenu des adhésions reçues depuis janvier 1994 est actuellement de 322 personnes. 135 présents ou pouvoirs sont réunis, ce qui dépasse largement le quorum requis qui est de 81. L'Assemblée peut donc se tenir légalement.

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Il remercie Madame Abadie, secrétaire de l'AAMS, représentant le Président Moussez, excusé pour raison familiale, de l'accueil qui a été réservé aux membres de l'Amicale.

Bernard Prunet brosse ensuite un tableau de l'Amicale, de ses origines, de sa création, de sa situation au sein de SNECMA où elle a pris naissance et de l'essor qu'elle connaît depuis deux ans qui s'est concrétisé tout particulièrement au cours de cette année. L'organisation interne en a été complètement refondue en 1994. Par l'élaboration de nouveaux statuts, d'abord. Par l'adaptation d'un cadre spécifique à chaque produit, ensuite, permettant de répondre plus rapidement par courrier à chaque problème posé. (Ce point va connaître une extension en 1995 pour pouvoir répondre aux questions techniques.) Par la création d'un *press book* (pardon, Monsieur Toubon !), enfin, reprenant un descriptif accompagné de photos pour chacune des activités de l'A.M.G.R. Une mise à jour annuelle de cette brochure est prévue. Les destinataires actuels sont : la Direction et la Communication de SNECMA, le musée SNECMA, le Conseil Général de l'Essonne, la Mairie d'Evry, la FFVE. Nous le diffuserons en 1995 auprès des organismes et des entreprises desquels nous solliciterons une aide.

Le tableau des activités est ensuite complété par l'évocation du raid Paris-Bordeaux-Paris à l'occasion des coupes Moto Légende, sans oublier la coupe des clubs gagnée cette année sur le terrain par l'A.M.G.R. Puis est retracé le voyage de deux jours en Auvergne (que nous avons raconté dans *Info-Amicale* numéro 3 et dont chacun garde un excellent souvenir.

Puis, c'est le rappel de l'évolution des travaux en cours : recensement des motos (actuellement 500 motos sont répertoriées par modèle), réédition des documents techniques (documents d'entretien, catalogues de pièces détachées : 15 fascicules disponibles dont la liste sera publiée dans *Info-Amicale* numéro 5 de janvier 1995), refabrication de pièces détachées et caoutchouc. Ce dernier point est sans doute celui qui intéresse le plus vivement ceux des membres ayant une restauration en cours, aussi allons-nous en parler plus en détail. Avoir disponible le plus grand nombre de pièces est, pour Bernard Prunet, la priorité des priorités. Et c'est avec satisfaction qu'il enregistre une nette progression cette année.

La prise en compte de l'anniversaire commercial d'une moto est l'occasion rêvée pour intensifier cet effort. Ainsi, 1995, qui représente le soixantième anniversaire de la sortie des Major et Super Major va être l'occasion de lancer le maximum de pièces pour ces modèles. Mais cela ne veut pas dire que les autres modèles vont être oubliés.

En ce qui concerne les pièces en caoutchouc, notre ami Marc Foucault avait, il y a deux ans, entrepris l'étude et la réalisation de moules pour refabriquer des grippe-genoux. Mais, à ce jour, malgré de continuelles relances, rien n'est encore sorti de ces moules. Marc Foucault, présent à la réunion a répondu à la question que le

Président lui posait sur ce point que ses travaux devraient aboutir en février. En février 1995, même ! Cette refabrication sera à la disposition exclusive des membres de l'A.M.G.R.

La discussion sur les pièces de rechange a été l'occasion pour Bernard Prunet de préciser, en réponse à une question posée par Michel Delouze, comment s'établissait le coût final de vente des pièces fabriquées en tenant compte de tous les postes (études, documentation, prototypes, emballages, frais postaux,...). On évoque ensuite les activités de l'atelier de restauration dans lequel nous souhaitons réunir quelques modèles bien spécifiques pour répondre aux besoins de l'Amicale à l'occasion d'expositions ou pour rouler sur circuit. Tout cela ayant pour but final la promotion de la moto ancienne Gnome & Rhône.

Dans le bilan de l'activité 1994, il faut aussi citer les travaux sur la remise en état de moteurs par une école professionnelle privée : le Lycée professionnel de Thiais (Orphelins d'Auteuil) avec lequel nous allons probablement signer une convention de travaux et d'échanges au début de l'année prochaine. Les travaux hors association sont bien considérés par les membres présents, ce qui nous encourage à persévérer dans cette direction pour l'établissement de nouveaux projets. Mais, prudence ! ne risquons pas de nous faire déborder par une gestion toujours plus importante.

Il est encore trop tôt pour détailler les projets concernant nos activités en 1995. Nous en reparlerons bientôt...

La parole est ensuite donnée au Trésorier qui nous expose la situation financière très saine de l'A.M.G.R. puisqu'il apparaît un fond de roulement disponible de 20 000 francs, compte tenu de nos en-cours.

Dernier point de l'Assemblée générale, et non des moindres, la remise à Madame Abadie de la convention qui vient d'être signée avec l'AAMS et dont vous trouverez le texte intégral dans ce même numéro, à la page suivante. A noter que cette convention prend effet à compter de la date de l'Assemblée générale. Il me paraissait souhaitable que nos bonnes relations soient officialisées et portées à la connaissance de chacun.

Nous sommes déjà en retard sur l'horaire et, après quelques rapides questions, nous passons à la visite complémentaire du musée. Complémentaire, car, l'Assemblée ayant été commencée avec quelque retard sur l'heure annoncée, cela a été l'occasion pour les membres présents d'une première visite personnelle parmi tous les trésors exposés.

Un pot amical terminera cette Assemblée bien remplie d'où chacun repartira avec le sentiment d'une association bien vivante. Le prochain rendez-vous est pris pour 1995, à peu près à la même date, au même endroit ou peut-être en province. Rien n'est encore décidé.

Une trentaine de convives vont ensuite se retrouver à l'hôtel Climax où se déroulera un dîner amical. Prolongation de l'Assemblée pour certains; changement de sujet pour d'autres. Toujours est-il que les conversations et discussions vont se prolonger tard dans la soirée.

Le Président remercie tous ceux et celles qui se sont déplacés pour cette occasion ainsi que ceux qui, n'ayant pas pu venir, nous ont fait parvenir leur pouvoir. Rendez-vous, encore plus nombreux, en 1995, car la vie associative, c'est l'affaire de tous !



(voir photos en page 9)

Convention avec l'Association des Amis du Musée SNECMA

Dans notre précédent *Info-Amicale*, nous vous avons fait part du projet de convention que nous avons établi avec l'Association des Amis du Musée SNECMA. Cet accord de bonne entente est enfin réalisé et nous vous présentons le texte intégral de la convention signée par les deux présidents et remis en séance, le 24 septembre, lors de l'A.G., au musée SNECMA.

Nous sommes heureux de cette convention qui était nécessaire, compte tenu des activités convergentes des deux associations dans le domaine de la moto ancienne.

CONVENTION

Entre les soussignés :

L'Amicale des Motos Gnome & Rhône
représentée par M. Bernard PRUNET
en sa qualité de Président de l'Amicale
ci-après désignée A.M.G.R.

d'une part

et

L'Association des Amis du Musée SNECMA
représentée par M. Claude MOUSSEZ
en sa qualité de Président de l'Association
ci-après désignée par A.A.M.S.

d'autre part

Il est décidé d'établir la présente convention permettant de régir les différentes relations existant de fait entre les deux Associations, compte tenu de leurs objectifs de promotion des motos Gnome & Rhône

En effet, l'A.M.G.R., regroupant au niveau national de très nombreux collectionneurs de motos Gnome & Rhône, a pour but d'apporter son soutien pour la restauration et la mise en valeur de tous les types existants de motos de cette marque.

Par ailleurs, l'A.A.M.S., consciente de l'intérêt historique que représentent les motos Gnome & Rhône de la période 1920-1960, souhaite apporter sa contribution à la sauvegarde du patrimoine national et désire pouvoir exposer dans le Musée SNECMA la collection la plus complète des motos Gnome & Rhône.

Les deux associations décident de réunir leurs compétences et leurs moyens dans les domaines où ils sont complémentaires.

□ L'A.M.G.R. apporte à l'A.A.M.S. :

- une expertise technique vis-à-vis des motos du Musée par les spécialistes désignés par son Président.
- la fourniture de pièces de rechange réalisées par l'A.M.G.R. dans l'échantillonnage du catalogue dans les principaux types de motos les plus courantes, contre paiement par l'A.A.M.S.
- la fourniture de documentation que l'A.M.G.R. reproduit d'après les originaux de l'époque contre paiement par l'A.A.M.S.
- des prêts renouvelables de matériel d'exposition au Musée par l'A.M.G.R. Dans ce cas, des bordereaux de transfert seront émis par l'A.M.G.R. et signés par l'A.A.M.S. qui sera responsable du matériel et/ou de l'iconographie prêtés par l'A.M.G.R..

- information de l'A.M.G.R. vers l'A.A.M.S. sur des motos et/ou des matériels connus par l'A.M.G.R. en vue d'un achat pour le Musée par SNECMA ou par l'A.A.M.S.

L'A.A.M.S. apporte à l'A.M.G.R. :

- des prêts de matériels dans le cadre d'expositions spécifiques réalisées par l'A.M.G.R.. Dans ce cas, des bordereaux de transfert seront émis par l'A.A.M.S. et signés par l'A.M.G.R. qui sera responsable du matériel et/ou de l'iconographie prêtés par l'A.A.M.S.
- des prêts de motos Gnome & Rhône en état de fonctionnement pour présentation statique et sur circuit déterminé, sous réserve qu'elles soient pilotées par un membre de l'A.A.M.S. compétent sous sa responsabilité; l'assurance pour la manifestation en cause sera prise par l'A.A.M.S. pour la machine et par l'A.M.G.R. pour le pilote au vu du permis de conduire de ce pilote.

En ce qui concerne les échanges généraux entre les deux Associations, cette convention prévoit :

- que chaque Association est membre en tant que personne morale de l'autre Association représentée par son Président, sous réserve du paiement de la cotisation en vigueur.
- la possibilité d'organiser des manifestations en commun dont les modalités sont à définir au cas par cas.
- la possibilité d'échanges de pièces de motos Gnome & Rhône entre les deux Associations, sous réserve que les pièces cédées à l'A.M.G.R. appartiennent à l'A.A.M.S.
- que, pour les relations techniques entre les deux Associations, chaque Président désignera un responsable dont le nom sera communiqué par écrit.
- que toutes demandes de service d'une Association à l'autre fera l'objet d'un courrier.

La présente convention est établie pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Elle peut être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de trois mois.

Fait à Villaroche,
le 20.7.1994,
en double exemplaire

Pour l'Amicale des Motos
Gnome & Rhône

Pour l'Association des Amis
du Musée SNECMA

20.08.1994

Bernard PRUNET

Claude MOUSSEZ

Appel à cotisation

L'échéance habituelle arrive une nouvelle fois à son terme et nous comptons toujours sur votre soutien. Nous avons estimé qu'il n'était pas nécessaire d'augmenter la cotisation annuelle qui reste donc fixée à 100 francs, identique à l'adhésion. Je me suis personnellement exprimé dans ce sens, lors de notre Assemblée générale parce que notre Association est toujours dans une période de rodage et que nous n'offrons pas encore la totalité des services souhaitables que nous voulons être capables de proposer à nos adhérents : davantage de pièces détachées et un choix de manifestations moto plus important. 1995 verra la démonstration de ce que nous préparons dans ce sens.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir dès janvier le règlement amical qui constitue le trait d'union indispensable pour atteindre nos objectifs.

Les nouveaux membres inscrits depuis le 1er octobre 1994 sont, bien entendu, dispensés de cotisation pour 1995. Chaque nouvel adhérent a pu prendre connaissance de cette règle en parcourant *Info Amicale* numéro 2 (Chapitre Cotisation des Statuts, page 3, article n° 7).

N'oublions pas que ce sont les cotisations et les adhésions qui alimentent notre trésorerie à une hauteur de 60 %, le reste provenant des autres activités : bénéfice des pièces détachées, divers dons et subventions de nos sponsors.

A partir de 1995, nous allons développer la recherche d'aides complémentaires en contactant pour cela une vingtaine d'entreprises de haut niveau. Nous espérons être assez persuasifs pour qu'elles nous apportent leur soutien afin de pouvoir financer les projets que nous découvrons continuellement.

Merci à tous les passionnés que vous êtes, de votre fidélité à notre Amicale.

Le Président : Bernard Prunet

Fiche d'information n°2

Refabrication des pièces détachées

La disponibilité de nos refabrications de pièces détachées s'établit ainsi :

Silencieux	D3 - M2	<i>Disponibilité immédiate</i>
	D4 - CM2	
 Tubes	D3	<i>Sur commande</i>
	D4	

5 unités de chaque sont commandées pour mise en stock disponible début 95.

Silencieux et tubes d'échappement R3 - R4 , L5 et LX200 *Disponibilité immédiate*
Le tube des R5 sera disponible en début d'année 1995

Silencieux et tube Junior *Nouvelle commande en cours*
Délai : février ou mars 95. Dans tous les cas, nous accusons votre commande pour augmenter la quantité en cours.

Silencieux XA 750 (inox) *Commande en cours*
Nous attendons les livraisons du prototype pour les silencieux et tubes d'échappement de Major et Super Major.

Silencieux pour R4D Voir *Info-Amicale* n° 3 pour les autres modèles en cours.

Pour réaliser notre programme de refabrication de pièces détachées, nous avons toujours le souci de comparer au moins deux modèles de chaque pièce envisagée dans sa reproduction. Aussi, serons-nous reconnaissants aux amis qui pourraient nous aider dans notre recherche. Le plus urgent, actuellement :

1 grippe-genou pour AX2 côté droit en assez bon état. **TRES URGENT**

2 silencieux et les deux tubes d'échappement pour **V2** et **CM1**.

Pour les M1, nous avons eu, lors du salon Rétromarché, la satisfaction de trouver deux aimables personnes qui ont bien voulu nous donner chacune un silencieux de modèle différent. Un tube d'échappement vient de nous être proposé par un de nos tous derniers adhérents, Joël Géry, que nous remercions vivement.

Nous serions tenté de fabriquer quelques silencieux et tubes pour les 250 cc type E3 et nous formulons la même demande mais dans un délai plus éloigné en 1995.

Merci de votre aimable coopération. Les frais de port occasionnés par le prêt de ces éléments seront évidemment pris en charge par l'A.M.G.R.

A la suite de la parution, dans *Info-Amicale* numéro 3, des conseils techniques donnés par Daniel David sur la Junior, notre Président a eu le plaisir de recevoir une sympathique lettre de Pierre Mazière qui est reproduite ci-dessous. Ce type de correspondance illustre parfaitement les rapports qui doivent exister entre membre d'une même association.

J'ai lu avec plaisir Info-Amicale numéro 3 de septembre. Je vous remercie ainsi que Daniel David pour les Conseils techniques Junior.

Depuis deux mois, ma Junior tourne comme une horloge et j'en suis fort aise. Je dois dire qu'en plus de vos conseils, j'ai eu la présence bien amicale de M. Meunier, de Chasseneuil (16). Quelle gentillesse et, de plus, c'est une véritable mine d'or. Il m'a donné plein de tuyaux et surtout d'adresses sur Angoulême.

En attendant de vos nouvelles, je vous envoie deux photos pour votre fichier.

Fiche d'information n°5

Calendrier prévisionnel des activités 1995

10 - 19 Février	Rétromobile.
Mai	Retromarché d'Evreux.
3 - 4 juin	Coupes Moto Légende.
	Le 3 juin : rassemblement des AX2 à Fontainebleau pour présentation sur le circuit de Montlhéry et expo au stand A.M.G.R.
	Le 4 juin : coupes Moto Légende 95. Plateau composé d'AX2 avec ou sans side-car et de toutes motos Gnome & Rhône.
17 - 18 juin	Rassemblement national en Bourbonnais. Circuit touristique. Point de rendez-vous situé à Bourbon-l'Archambault.
Juillet	Projet non encore arrêté.
Septembre	Circuit touristique en Seine et Marne (date à confirmer).
Octobre	Assemblée générale (date à confirmer).
	Epoq'Auto à Lyon.
Novembre	Rétromarché de Paris à Vincennes.

Tous les détails et confirmations vous seront donnés dans notre numéro de janvier qui devrait vous parvenir vers la mi-janvier.

Fiche d'information n°6

Salons Epoq'Auto à Lyon et Rétromarché à Vincennes

Cette fin d'automne a été marquée par deux salons auxquels l'Amicale a été présente et bien représentée. Tout d'abord, Epoq'Auto à Lyon, les 22 et 23 octobre rassemblait une très belle exposition de motos Gnome & Rhône sous la bannière de l'A.M.G.R.

Dès le début de l'année, nous avons retenu notre stand. Paris et Lyon ne sont plus maintenant séparés que par quatre heures de route mais néanmoins, la matériel d'exposition n'est pas toujours facile à transporter. Il a donc fallu rationner au maximum et solliciter les amis de la région lyonnaise pour le prêt de leurs machines. Résultat : nous avons pu faire face avec un brio certain. A cette occasion, nous avons pu faire connaissance de très nombreux amis et longuement converser avec certains d'entre eux. Nos ventes ont été d'un bon niveau mais il est bien évident que les frais sont considérables pour tous. Conclusion : l'Amicale boucle son budget et c'est tout.

Nous remercions tous les amis qui nous ont accueilli et aidé sans compter, que ce soit par un coup de main dans la préparation ou dans l'installation ou par le prêt de leur moto ou encore par leur

Nous remercions tous les amis qui nous ont accueilli et aidé sans compter, que ce soit par un coup de main dans la préparation ou dans l'installation ou par le prêt de leur moto ou encore par leur permanence sur le stand. Nous avons connu là deux jours formidables car nous y avons trouvé une ambiance très différente de celles qu'on rencontre dans les salons ou expositions de la région parisienne

C'est pourquoi nous avons mis à notre programme 95 un nouvel Epoq'Auto mais, compte tenu de notre expérience, nous prévoyons un budget spécifique pour mieux gérer cette participation.

Le second salon, Rétromarché de Vincennes, nous a attiré également beaucoup de visiteurs. Nous avons apprécié la bonne organisation de cette manifestation ainsi que l'ambiance qui a régné pendant ces trois jours car, une fois notre installation terminée le vendredi vers 14 h, nous avons aussitôt entamé le salon proprement dit jusqu'à 22 H. Dur, dur...

Cette exposition est pleine d'avenir à condition que les organisateurs n'augmentent pas leur tarif car la tendance d'évolution des prix pratiqués frise celle qu'on observe pour Rétromobile. Attention au seuil de rentabilité pour les participants !

A Vincennes, comme chaque fois qu'un salon ou une exposition rassemble voitures et motos, les premières se taillent la part du lion (et pas seulement les Peugeot !). C'était vraiment le cas l'année dernière à Vincennes mais, cette année, la moto n'était plus réduite à une portion trop congrue. De nombreux professionnels de la moto ancienne avaient fait le déplacement, certains même de l'étranger puisqu'on remarquait, entre autres, un vendeur de refabrications pour anciennes BMW qui venait de la Belgique ! Toutefois le niveau des prix pratiqués pour les machines ou les pièces détachées était supérieur à celui qu'on observe dans les bourses d'échange.

Expérience positive, donc, que nous renouvellerons en 1995, même si cela demande un travail non négligeable. Nous remercions tous les amis (souvent les mêmes qu'à Lyon) pour le précieux concours qu'ils nous ont apporté. Mais nous espérons de nouvelles recrues pour le futur immédiat.



*L'Assemblée générale de l'A.M.G.R.
(suite et fin de la page 3)*

Fin de séance; les discussions vont bon train

Le repas, très apprécié de tous, dans une bonne ambiance



Le Mystère de la plaque Junior

L'un de nos membres, a acquis, il y a plus de six mois, une Junior quasiment à l'état d'épave. Le moteur, un "trois points" (donc un des premiers modèles, datant de 1934 ou 1935, comme l'atteste son numéro : 1655) avait apparemment été graissé à la limaille de fer et tant la vis d'Archimède de la pompe à huile que la boîte de vitesse, en portaient les douloureuses traces. Par bonheur, il vient de trouver un moteur isolé, bloqué, dépourvu de carburateur, de magnéto et de dynamo mais avec des engrenages en fort bon état.

Néanmoins, quelle ne fut pas sa surprise en avisant sur la plaque apposée sur le moteur l'inscription suivante que nous reproduisons ici fidèlement :

<p>SOCIETE des MOTEURS GNOME et RHONE 34 Rue de Lisbonne. PARIS N° 1617 Type J Année 1947</p>

Le numéro, le type et la date sont poinçonnés et paraissent parfaitement authentiques et anciens. Aucune trace de grattage n'est visible.

Pourtant, en 1947, il y avait belle
lurette que la Junior était du passé
dépassé !

Alors, de quoi s'agit-il ? Moteur restant en stock et vendu pour réparation ? Possible...
Erreur sur la date ? Peu probable... Fausse plaque ? Mais dans quel intérêt ?

Qui, parmi nos sagaces lecteurs, sera capable de nous donner l'explication de cette singulière date ? Merci à celui qui éclairera la lanterne de notre heureux (?) possesseur de Junior.

Disons tout de suite qu'il n'y a rien à gagner (fors l'honneur) et que nous ne connaissons pas la réponse.



La suite de la relation du Raid Paris - Cap Nord sera publiée dans notre prochain numéro.

Fabrication des caisses de side-car

Bonne nouvelle : notre première caisse de side-car type estafette sera terminée pour janvier 95, conformément à nos plans et au modèle que nous avons eu à titre de prêt. Cette fabrication est assurée par le Centre de détention de Melun. Elle sera présentée, comme nous l'avons souhaité, sur notre stand de Rétromobile. A cette occasion , nous pourrions annoncer le prix que nous sommes actuellement en train de déterminer.

Malheureusement, notre châssis n'en est pas au même stade. Les travaux ne sont pas effectués au même niveau de qualification mais par un lycée professionnel. Nous espérons cependant pouvoir présenter quelques éléments de ce châssis sur notre stand.

Nous apporterons l'effort nécessaire pour que ce projet soit terminé en juin afin d'être à même de le présenter aux Coupes Moto Légende. Nous maîtrisons assez mal les échéances de ces travaux mais, néanmoins, ces procédures ont l'avantage incontestable d'en diminuer le coût, ce qui est fort appréciable pour le prototype.

La fabrication des deux éléments sera effectuée au fur et à mesure de leur commande et après réception des 50 % d'acompte habituel. Procédure en cours d'étude.



PARIS-LES PYRÉNÉES-PARIS

Catégorie 500 cmc.

Seule équipe terminant au complet sans pénalisations
4 Motos au départ 4 Motos à l'arrivée



ERS

EX

NAAS

BERNARD

VAURY

} sur D 4

ÆQUO et BOURGUIN sur V 2,
2 cylindres à cardan

SANS PÉNALISATION — MÉDAILLES D'OR

Coupe Challenge des Pyrénées

Coupe du Tourmalet

Escalade du Puy-de-Dôme

BERNARD meilleur temps toutes catégories

SIÈGE SOCIAL : 34, RUE DE LISBONNE - PARIS

Magasin de vente : 49, Avenue de la Grande-Armée. — PARIS

Succursales : LILLE - LYON - MARSEILLE - TOULOUSE

Mentionnez toujours « MOTO REVUE » en écrivant aux annonceurs